
Au lycée, moins gaspiller, redistribuer

Commune d'Aulnay-sous-bois

Place de l'Hôtel de Ville
Bp 56
93602 Aulnay-sous-Bois

[Voir le site internet](#)

Caroline Cichonski

ccichonski@aulnay-sous-bois.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Il a été constaté sur le territoire, notamment dans les établissements scolaires, un grand nombre de denrées alimentaires non consommées jetées à la poubelle. En parallèle d'une demande en constante augmentation des populations auprès des associations caritatives.

Insérée dans la volonté de réduire le gaspillage alimentaire, la ville d'Aulnay-sous-Bois, en partenariat avec l'association Bien-commun, la région, les associations caritatives, la DRIAAF, le SYCTOM, le SITOM93 ainsi que le lycée Voillaume, se sont associés pour expérimenter la collecte des denrées alimentaires non consommées redistribuées à des associations d'aide du territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Redistribution des excédents aux associations caritatives
- Créer du lien entre tous les acteurs autour du sujet de l'alimentation
- Réduction des quantités de déchets et des coûts induits

Résultats quantitatifs

Redistribution des excédents alimentaires non consommés.

Plus de 100 kg de denrées alimentaires non consommées à la cantine scolaire ont été distribuées à l'association.

Résultats qualitatifs

- Sensibilisation des lycéens au gaspillage alimentaire
- Création d'un lien entre les différents acteurs
- Limiter les tonnages de pertes alimentaires
- Réduire les coûts de traitement des déchets
- Exemplarité de la commune au travers d'un projet innovant

MISE EN OEUVRE

Planning

Planning de la phase 2 après expérimentation du don au lycée Voillaume.

Phase 1 : construction du réseau d'établissements donneurs et receveurs

Phase 2 : expérimentation du don

Phase 3 : bilan et retour d'expérience

Moyens humains

Personnel de l'établissement pour donner les excédents non consommés (15 à 20min sur la base du volontariat).

Personnel de l'association caritative pour récupérer les excédents non consommés.

Moyens techniques

Cellule de refroidissement pour l'établissement donneur.

Camion frigorifique pour l'association qui récupère le don.

Partenaires mobilisés

Lycée Voillaume

Les Restos du Cœur

Bien commun

KARISTEM

De mon assiette à notre planète

la Région

le SYCTOM

le SITOM93

la Fondation Carrefour

la DRIAAF

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Reproductible aux établissements scolaires, et en restauration collective en général, à condition de disposer d'une cellule de refroidissement.

Difficultés rencontrées

Expérimentation au milieu scolaire inédite en France.

Les aliments non consommés, non présentés et sortis de la chaîne du froid, le vendredi soir (ne pouvant être représentés à J+2) sont donnés à une association caritative.

Recommandations éventuelles

Disposer d'une cellule de refroidissement.

Personnel volontaire pour réaliser le don vers l'association caritative.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | JEUNESSE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

Contact ADEME

Valérie JOUVIN

mohamedou.ba@ademe.fr

